



Vaire-sous-Corbie

Val de Somme

[Site internet www.vaire-sous-corbie.fr](http://www.vaire-sous-corbie.fr)

Bulletin Municipal Avril 2024 n° 34

LETTRE D'INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAIRE-SOUS-CORBIE



Le mot du Maire

Que d'eau ! Quand en aurons-nous fini avec cette pluie ?

La dégradation des routes et chemins consécutive au dégel et aux mauvaises conditions météorologiques. Soyons sereins, il y a pire que nous, et pas très loin ! Comme vous avez pu vous en rendre compte, le coq du clocher penche dangereusement, une intervention avec nacelle est prévue d'ici peu.

Lors de la dernière réunion de Conseil Municipal il a été décidé de faire l'acquisition d'un défibrillateur, appareil automatique pour la réanimation cardiaque, il sera apposé sur le mur de la Mairie afin d'être accessible en permanence aux premiers secours.

Le nouvel adressage des rues rendu obligatoire est à l'étude et devra être réalisé pour cet été. Vous serez tenu au courant de l'évolution de ce changement.

Il a été également décidé de créer un « Jardin des Souvenirs » au sein de notre cimetière, suite à plusieurs demandes et le désir de plus en plus de personnes qui opte pour la crémation.

La bonne saison arrive, les tondeuses se font entendre, bientôt les odeurs de barbecue et c'est la nature qui redémarre

Je voudrais en particulier remercier nos associations pour leur investissement dans la vie communale. Malheureusement, pas toujours à la hauteur de leurs espoirs. N'oublions pas, ce sont des bénévoles, faisons en sorte que ne ce soit pas les derniers. Profitez des quelques animations, votre présence, c'est leur récompense.

Pas mal de dates sont déjà prévues, concours de pêche, réderie, concours de pétanque ... L'évènement principal de cette année sera la représentation de l'ensemble Gospel ARBOLESCO le 29 juin 2024 à 20h30 dans l'église (sur réservation 5€/personne, places limitées).

Le recensement du début Avril fait apparaitre une légère baisse du nombre d'habitants. Officiellement nous sommes 284 vairoises et vairois alors que lors du précédent nous étions 297. Il nous sera certainement difficile d'inverser la tendance du fait de la « Zéro Artificialisation » interdisant l'utilisation des terres agricoles en terrains à bâtir. Lors de la mise en place du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) le peu que nous demandions nous a été refusé, nous imposant uniquement d'utiliser les « Dents Creuses »

Je ne voudrais pas terminer mon petit mot dans la négative.

Ensemble, faisons en sorte que notre village, si petit soit-il, demeure un endroit où il y fait bon vivre !

-----INFOS PRATIQUES-----

Mairie : téléphone : 03 22 48 10 72

Site internet : vaire-sous-corbie.fr

Adresse Mail : mairie.vaire.sous.corbie@wanadoo.fr

Permanence secrétariat de la Mairie ⇒ **Lundi et Vendredi de 17 H. 30 à 18 H. 45**

Secrétaire de Mairie ⇒ **Madame GUENET Corinne**

Permanences du Maire et des Adjoints de 18 H. à 19 H.

→ Le premier mercredi du mois : VAN DEN HOVE Daniel

→ Le deuxième mercredi du mois : VILTARD Alain

→ Le troisième mercredi du mois : VILBERT Marcel

→ Le quatrième mercredi du mois : MARQUANT Gilbert

LOCATION DE LA SALLE DE LA MAIRIE

Responsable de la location :

Marcel VILBERT

Téléphone : 06 24 51 09 35

Tarification au 01 janvier 2024 :

Période	Habitants de la commune :		Habitants hors de la commune :	
	Vendredi 18 heures	Samedi 09 heures	Vendredi 18 heures	Samedi 09 heures
Du 01 janvier au 31 mars	225,00 €	195,00 €	290,00 €	260,00 €
Du 01 avril au 30 septembre	210,00 €	180,00 €	275,00 €	245,00 €
Du 01 octobre au 31 décembre	225,00 €	195,00 €	290,00 €	260,00 €

Forfait journalier pour tous du lundi au vendredi de 08 heures à 18 heures : **80,00 €**

Lors du décès d'un proche, la salle est mise à disposition gratuitement pour une demi-journée pour les résidents de la commune (sur demande et que la salle ne soit pas déjà réservée)

Les tarifs ci-dessus sont tout compris (Electricité, Gaz, Eau, Congélateur, Frigidaire)

non compris dans le tarif la vaisselle qui est facturée en sus.

Conditions de location :

Lors de la signature il vous sera demandé :

un chèque de caution de 350,00 €

une attestation d'assurance responsabilité civile année en cours

un état des lieux sera effectué à la remise et à la reprise des clés

➤ Eau Potable

Gestion : Com de Com Val de Somme 33ter, Rue Gambetta 80800 CORBIE Téléphone : **03 22 96 05 96**

Ouvert du lundi au vendredi de 08 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

Concession affermage : SUEZ Eau France ZAC des Gros Grelots 60150THOUROTTE Téléphone : **09 77 40 84 08**

Ouvert du lundi au vendredi de 08 h à 19 h et le samedi de 08 h à 13 h.

Dépannage panne ou fuite : astreinte 07 jours sur 07 Téléphone : 09 77 40 11 20

Journée Citoyenne :

Vous êtes garçon ou fille, vous avez **16 ans révolus**.

Vous devez obligatoirement vous présenter à la Mairie afin de vous faire recenser et ce dans le trimestre qui suit votre anniversaire.

La Mairie vous remettra une attestation de recensement que vous conserverez précieusement

LES ORDURES MÉNAGÈRES

La Com de Com du Val de Somme a procédé le 20 mars 2024 à la caractérisation (contôle des déchets dans la poubelle jaune) pour les communes de Vaire-sous-Corbie, Vaux-sur-Somme, Le Hamel, Hamelet, et Lamotte Warfusée.

Nous publions ci-après une copie du résultat

Madame, Monsieur le Maire et cher(e) Collègue,

L'ambassadrice du tri a assisté ce jour à la caractérisation des emballages ménagers sur votre secteur. Pour mémoire la caractérisation consiste à prélever un échantillon pour évaluer à plus grande échelle la qualité et la quantité de matières collectées (aluminium, acier, plastique, carton et brique alimentaire).

Le résultat de cette caractérisation révèle un taux de refus de **29** %.
(Ordures ménagères ou autre : photographies et liste complète en pièce jointe).

Pour plus de précisions vous pouvez contacter Delphine, Ambassadrice du tri au 03.22.96.35.93.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Maire et cher(e) Collègue, à l'expression de mes salutations distinguées.

Comme nous ne sommes pas la seule commune faisant partie du prélèvement du 20 mars, chacun se donnera bonne conscience en disant que ce tri mal effectué vient d'une autre commune, mais prenons un peu de recul et essayons d'améliorer notre tri.

Aussi nous vous rappelons les déchets à mettre ou à ne pas mettre dans la poubelle jaune :

Une petite astuce simple et rapide ce qui va dans votre bac jaune ce sont tous les emballages non souillés qui sortent de votre cuisine et de votre salle de bain.

Déchets admis dans votre bac de tri :

- Tous les emballages plastiques : toutes les bouteilles, flacons, bidons, barquettes, pots et boîtes, sacs et sachets, films
- Les canettes de boisson et boîtes de conserve
- Les bidons de sirop, les bombes aérosols et les tétra-brick
- Les barquettes en aluminium et les tubes en métal
- Suremballage
- Petit carton d'emballage, boîte de biscuits, baril de lessive

Déchets NON admis dans votre bac de tri :

- Les bidons et les flacons de produits toxiques : huile moteur, white spirit, allume barbecue, acide, peinture, soude...
- Les bouteilles et flacons ayant contenu des produits phytosanitaires : insecticide, herbicide...
- Les jouets, rasoirs jetables, seringues, stylos, briquets...
- Les vis, écrous, barbelés, paires de ciseaux...
- Les boîtes de conserve non vidées

La Commune en Bref

Le Civisme



Des personnes bien intentionnées ont déposé au calvaire du chemin de l'arbre un canapé hors d'usage. Il était pourtant bien sur la route de la déchetterie mais il n'est pas allé au bout. Merci au dépositaire. A quand la salle à manger !

TRAVAUX DANS LA COMMUNE :

Après l'abattage la replantation



Le Conseil Municipal a, lors de sa réunion du 15 mars accepté les devis de France peupliers pour l'achat de 510 peupliers et de l'entreprise Créte pour la plantation. Le tout pour un coût de 6 881.25 € TTC. La plantation a été effectuée les 25 et 26 mars.



LA COLLECTE DES DECHETS



Même le soleil était au rendez-vous ce samedi matin 16 mars pour la collecte des déchets dispersés dans la nature. Le constat était plutôt positif : moins de sacs que l'année dernière. Merci aux bénévoles pour leur participation positive et encourageante.

Festivités

PAQUES DES ENFANTS



*L'association Festi'Vaire a organisé le 30 mars une chasse trésor pour les enfants de la commune.
En plus des chocolats et des jouets, ils ont pu profiter d'un goûter collectif.*



LES ASSOCIATIONS COMMUNALES

SOCIETE DE CHASSE



Président: Lemaire Hervé
Vice Présidents : Lahcem Stéphane et Marotime Guillaume
Secrétaire : Croisy Laurent
Trésorier : Lemaire Samuel
Membre : Leblois Thomas

ASSOCIATION FESTI'VAIRE

L'association a pour but :
De développer des activités de loisir au sein de la commune
D'animer la vie du village par des manifestations diverses et variées

Président : Thierry DAUTHUILLE
Secrétaire : Pierre GARAUX
Trésorière : Maryse MARQUANT
Trésorier adjoint : Alain VILTARD

Groupe facebook : Festi'Vaire



Dates à retenir :

Samedi 29 juin 2024 Concert ARBOLESCO dans l'église à 20h30

Samedi 13 juillet 2024 Animations non définis pour la Fête Nationale

Dimanche 4 août 2024 Réderie de la Fête, réservation au 06 30 11 34 75 emplacements gratuits



**Concert Gospel
le 29 juin 2024
à 20h30 en l'église
de Vaire sous Corbie**

40
1984 - 2024
ans

DIRECTION : DAVID DUBOIS

arbolesco
GOSPEL



Concert ARBOLESCO le 29 juin -20 h30
Eglise de Vaire Sous Corbie
Coupon d'inscription à déposer en Mairie de Vaire
Avec règlement à l'ordre de Festi'vaire **avant le 1/06/2024**

NomPrénom.....

Tarif : 5 € x nbre de place(s).....=.....€

Renseignements au 06 45 57 06 57
Attention : nbre de place limité



FESTI'VAIRE



LA PECHE – L'ETANG COMMUNAL

- **Président :** **Monsieur Gilbert MARQUANT**
- **Vice-Président :** **Monsieur Yves MAROTINE**
- **Trésorier :** **Monsieur Alain VILTARD**
- **Secrétaire :** **Monsieur Geoffrey DACHICOURT**
- **Membres :** **Monsieur Stéphane LAHCEM**
Monsieur Morgan LEGRAND
Monsieur Mathieu GOURDIN
Monsieur José ANNIERE
Monsieur Christian PAGIE
Monsieur Davy LECOUSTRE

Garde pêche de l'association assermenté : Monsieur Christian LEGROS.

Dates à retenir :

Samedi 1^{er} juin 2024 concours aux blancs au canal
Samedi 24 août 2024 concours aux blancs à l'étang
Samedi 12 octobre 2024 concours aux carnassiers à l'étang
Permis de pêche obligatoire
Restauration sur place
Réservation au 06 30 11 34 75



PENSION CANINE du bois aux agneaux



Des vacances à la campagne,
détente et bien être assurés !!!!



La Ferme du bois aux Agneaux, vous propose
une pension canine dans une ferme de 3,5 hectares
entièrement clos au coeur de la campagne,
située à 20 min d'Amiens et proche de la sortie A29.

Nos installations :

- * Box de 8m² individuel (intérieur + extérieur).
- * Parc de détente arboré et spacieux.
- * Pension dans la maison sous conditions.

Pension dressage sur demande.



Pour tous renseignements complémentaires, conditions et tarifs,
merci de nous contacter.



La Ferme du bois aux Agneaux
D 122 - 80800 Vaire sous Corbie
-06 13 03 74 42-
boisauxagneaux@gmail.com

pension canine du bois aux agneaux



La Ferme du bois aux Agneaux
D 122 - 80800 Vaire sous Corbie
-06 13 03 74 42-
boisauxagneaux@gmail.com

L'ÉCO-PÂTURAGE une autre façon de concevoir l'entretien de vos espaces verts



La Ferme du bois aux Agneaux, vous accompagne avec ses moutons
pour l'entretien de vos terrains, que vous soyez une collectivité, un particulier
ou une entreprise. (Devis Gratuit)

Nos Prestations

- Mise en place du troupeau.
- Réalisation des clôtures, abris ...
- Gestion administrative.
- Suivi sanitaire: Visites régulières, soins vétérinaires...
- Étude de faisabilité (Insitu, tarification...)
- Suivi de l'herbage.
- Animations pour des événements : Fêtes de Village, écoles, centres... (démonstration de chiens de troupeaux, Présentation des races...)

Les Avantages

- Lorsque l'écologie rime avec économie !
- Améliore la biodiversité !
- Animations et capital sympathie assurés !
- Un cadre de vie agréable et calme !